



Fédération Nationale de Protection Civile

Association agréée de Sécurité Civile - Arrêté du 30 août 2006 - J.O. du 3 septembre 2006

Association Départementale de Protection Civile du Bas-Rhin

ADPC 67

Adresse Administrative: 15 rue des NOYERS

67310 BALBRONN

Tél. 06.28.73.64.58 Email: secours@protectioncivile67.fr



Demande de Dispositif Prévisionnel de Secours

Organisme demandeur	
Raison Sociale	: _____
Adresse	: _____
Code Postal	: _____
Ville	: _____
Téléphone fixe	: _____
Téléphone portable	: _____
Fax	: _____
Mail	: _____
Représenté par	: _____
Fonction	: _____
Représenté légalement par	: _____
Fonction	: _____
Caractéristiques de la manifestation	
Nom	: _____
Activité / Type	: _____
Dates	: _____
Horaires	: _____
Nom du contact sur place	: _____
Téléphone fixe	: _____
Fonction de ce contact	: _____
Téléphone portable	: _____
Lieu précis	: _____
Circuit	: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui	: Ouvert <input type="checkbox"/> Fermé <input type="checkbox"/>
Superficie	: _____
Distance maxi entre les deux points les plus éloignés du site	: _____
Risques particuliers	: _____
Nature de la demande	
Effectif d'acteurs	: _____
Tranche d'âge	: _____
Effectif public	: _____
Tranche d'âge	: _____
Personnes ayant des besoins particuliers	: _____
- Communication (traducteur)	: _____
- Déplacement (chaise roulante...)	: _____
- Autres	: _____
Durée de présence du public	: _____
Public	: Assis <input type="checkbox"/> Debout <input type="checkbox"/> Statique <input type="checkbox"/> Dynamique <input type="checkbox"/>
Caractéristiques de l'environnement et de l'accessibilité du site	
Structure	: Permanente <input type="checkbox"/> Non permanente <input type="checkbox"/>
Types	: _____
Voies publiques	: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Dimension de l'espace naturel	: _____
Distance de brancardage	: _____
Longueur de la pente du terrain	: _____
Autres conditions d'accès difficile	: _____

Structures fixes de secours public les plus proches	
Centre d'incendie et de secours de _____	Distance : _____
Structure hospitalière de _____	Distance : _____
Documents joints	
Arrêté municipal et/ou préfectoral <input type="checkbox"/>	Avis de la commission de sécurité <input type="checkbox"/>
Plan du site <input type="checkbox"/>	Annuaire téléphonique du site <input type="checkbox"/> Autres : _____
Autres secours présents sur place	
Médecin <input type="checkbox"/> Nom : _____	Téléphone : _____
Infirmier <input type="checkbox"/> Kinésithérapeute <input type="checkbox"/>	Autres : _____
Ambulance privée <input type="checkbox"/>	Autres : _____
Secours publics : SMUR <input type="checkbox"/> Pompiers <input type="checkbox"/> Police <input type="checkbox"/> Gendarmerie <input type="checkbox"/>	Autres : _____
Autres : _____	

Cette demande, soigneusement remplie par l'organisateur, doit être renvoyée au plus tard un mois avant la date prévue pour la manifestation, à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat ADPC 67

15 rue des Noyers

67310 BALBRONN

Téléphone : 06.28.73.64.58

Courriel: secours@protectioncivile67.fr

Nos services se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions concernant ce formulaire et vous apporter toute précision que vous jugerez utile.

Pour nous contacter, veuillez appeler au 06.28.73.64.58

Responsable Départemental des postes de secours:

M. BIGORNE Hervé

téléphone portable: 06.28.73.64.58

courriel:secours@protectioncivile67.fr

Conformément à l'article 36 de la loi de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004, il est important de rappeler que seules les associations agréées de sécurité civile peuvent contribuer à la mise en place des dispositifs prévisionnels de secours à personnes dans le cadre de rassemblements de personnes.

Par ailleurs, les associations ou fédérations agréées de sécurité civile, ne peuvent déléguer à aucune société de droit privé ou de droit public, ou à tout autre mode de représentation territoriale, ou à toute autre association non agréée de sécurité civile, tout ou partie de l'agrément de sécurité civile qui leur a été délégué, et notamment dans le cadre de la mission concernant les dispositifs prévisionnels de secours à personnes.

(extrait du référentiel national des missions de sécurité civile - Dispositifs prévisionnels de secours)